

**COMITE DIRECTEUR**

Lieu : Villeurbanne

Rédacteur : L. Raisin-Dadre

Validation : D Riccardi

Diffusion : CD présents, excusés, Commissions, CODEP, site

**Vendredi 25 mars 2017, comité directeur.**

<b>TITULAIRES</b>			
BEL Jean Marc	A	JORAND Georgette	E
<b>BEAUDEAU Christine</b>	<b>P</b>	LAMARCHE Sylvaine	E
CHAYRIGUES Jean François	E	LELONG Corinne	E
<b>COLAS Isabelle</b>	<b>P</b>	<b>MORAND Véronique</b>	<b>P</b>
<b>COLAS Régis</b>	<b>P</b>	PETIT Marc	E
<b>COUPIER Alexia</b>	<b>P</b>	<b>PRZYBYSZEWSKI Jean Luc</b>	<b>P</b>
<b>COURTOIS Patricia</b>	<b>P</b>	<b>RAISIN DADRE Laurent</b>	<b>P</b>
GROUILLIER Vanessa	E	<b>RICCARDI Daniel</b>	<b>P</b>
<b>GUERRET Jean pierre</b>	<b>P</b>	<b>SENA Dominique</b>	<b>P</b>
HELME Thierry	E	SEVERAC Gilles	E
<b>SUPPLEANTS</b>			
BARNIER Véronique	E	<b>PERREAUT Stéphane</b>	<b>P</b>
LAFOND Catherine	E		

P, présent, E, excusé, A, absent.

La séance est ouverte à 9H15, son ordre du jour étant consacré à l'organisation du travail du comité directeur et des dossiers spécifiques.

**1° Tour de table.**

- Fiche action : continuer de faire comprendre à tous les responsables susceptibles de remplir les fiches action l'intérêt de bien renseigner ces fiches, avec en particulier le code action, ceci est indispensable au travail comptable d'AURA et à la compilation d'éléments quantitatifs nécessaires dans nos relations avec nos institutionnels pour nos dossiers de subventions. (DRDCSJS et Conseil régional). Cette fiche est en période de test et toutes les remarques sont les bienvenues. C'est pourquoi cette fiche action a été légèrement modifiée

- Présence au comité directeur : aujourd'hui 50% des membres sont présents. Depuis le mois de février, la demande a été forte et la disponibilité de chacun n'est pas extensible à l'infini... famille, autres engagements... Comment assurer une présence plus pérenne ? L'agenda des réunions plénières est

défini jusqu'au mois de mars 2018. Nous devons privilégier le travail en petit groupe, y compris en vidéo-conférence...

- Etre membre du CD d'Aura implique l'abandon « des casquettes départementales » au profit d'une vision régionale.

- Retour sur l'A.G. : les échos recueillis à l'issue de l'A.G. sont favorables avec une perception très positive de son déroulement. Les présentations des commissions étaient vivantes, avec des outils audio visuels agréables à regarder. Une nouvelle dynamique dans l'AG

### **2° Commission régionale de Hockey ( D RICCARDI)**

Cette commission vit un peu en dehors du comité régional. Il est nécessaire de mieux l'intégrer dans la dynamique régionale, le respect des processus en place : budgétaire, reporting (fiche de compte rendu d'action...) Ceci est d'autant plus important que les résultats sportifs sont excellents. Il est indispensable de profiter de la nouvelle olympiade pour remédier à cette situation.

### **3° Commission souterraine ( R COLAS)**

Suite au dernier CD, il semble que cette commission ait retrouvé un peu de sérénité. Néanmoins les questions relatives au matériel ne sont pas réglées. En effet, le matériel était jusqu'alors réparti en fonction des activités des commissions départementales. Or, le président de la commission a tenu à rassembler, sans aucune concertation, tout le matériel. Cette situation exige la tenue d'une réunion, organisée par Régis COLAS, de tous les présidents des commissions départementales souterraine. Objectif : mettre en place un protocole de gestion du matériel régional et national, insister sur la nécessité du respect absolu d'une gouvernance collective au niveau du bureau de la commission et la maîtrise d'une communication respectueuse de tous les acteurs. Ce peut être l'occasion de mettre en place un règlement intérieur de la commission. Il faut également rappeler qu'aucune commission ne peut adopter des modifications de ses règles de fonctionnement sans l'aval du comité directeur...

### **4° Secourisme (Psdt CODEP)**

Pour mémoire, la FFESSM n'a pas l'agrément pour la délivrance des PSE 2. Jusqu'alors, des sessions de PSE1 étaient organisées, en Isère, par R. Derrien, au nom de la FFESSM, l'UNASS (Union Nationale des Associations de Sauveteurs et Secouristes) délivrant les diplômes. Situation ambiguë. A partir de ce jour, pour le département 38, les sessions PSE1 sont organisées au nom de l'UNASS, et ouvertes aux licenciés FFESSM. Il apparaît nécessaire, au niveau régional, de coordonner les activités des commissions secourisme départementales, et de voir dans chaque cas quelles sont les possibilités de formation PSE1, avec quel organisme.

### **5° Demande d'aide d'un club de Hte Loire ( Esprit Plongée Brivadois) ( JL PRZYBYSZEWSKI)**

Un club dynamique récent, dans un département isolé, demande le financement d'un compresseur. (2800€). Il leur est donc demandé de monter un dossier normalisé, de le présenter au comité départemental de Haute Loire.

Pour mémoire une demande d'aide de 1900€ a été attribuée en 2015 pour l'achat d'équipements de plongée jeunes essentiellement. (Et non pour un compresseur, après vérification en comptabilité)

Le cas de ce département, le dynamisme de ce club en particulier, apportant des activités appréciées par un public de plus en plus nombreux, contribuant à une image positive de notre fédération en conformité avec notre plan de développement, est à prendre en considération.

## **6° Recensement des compétences** tant au niveau national que régional

Pour information, M. CONTE a produit un très bon dossier d'analyse comparative des coûts des compresseurs, analyse qui a permis de réduire le coût d'achat. Ce qui montre que la fédération dispose de très nombreuses compétences parmi ses bénévoles, qu'il serait utile de recenser pour une mise à disposition auprès des clubs. Les compétences utiles sont nombreuses que ce soit au niveau ingénierie, pédagogique, artistique ...

## **7° Campagne CNDS** (Daniel RICCARDI)

Celle-ci a eu lieu en mars avec une réunion animée par la DDRJS présentant les orientations et le budget. Il a été rappelé que les CODEP sont tête de réseau pour coordonner les demandes des clubs hors formation et Haut Niveau ( pilotés par la région). Pour mémoire, 60K€ ont été attribués en 2016.

Pour 2017, comme l'année précédente, 50% sont « sanctuarisés » pour le financement des formations et 50% sur les autres actions présentées par les CODEP et les clubs. Des dossiers corrects, précis et bien argumentés sont indispensables. **Les CODEP ont la charge de ces demandes, y compris pour les actions de formation dans l'enveloppe qui a été donnée à chaque département.**

## **8° Conseil Régional.**

Deux réunions, animées l'une par le président du Conseil Régional, l'autre par l'adjointe en charge des sports, ont eu lieu pour présenter les orientations de la politique sportive régionale. Un peu de difficulté pour cerner concrètement cette politique. De plus, une circulaire émise par Marie Camille REY nous informe d'une possibilité d'aide directe aux organisateurs de manifestations sportives d'intérêt général, sans autre précision.

Pour mémoire 25K€ d'aide ont été apportés aux activités de la FFESSM en 2016, en continuité d'un contrat d'objectif de l'ancienne olympiade.

Depuis, nous avons eu confirmation du renouvellement de cette modalité de contrat d'objectif pour l'olympiade à venir. Nous devons rechercher du maximum de soutien au Conseil Régional pour améliorer notre position.

## **9° Organisation du comité.**

Pour organiser au mieux le travail du comité en recherchant une plus grande délégation et une autonomie des responsables en charge de certains secteurs, il est important de clarifier et définir les rôles et attributions (cf. liste jointe en annexe) en particulier le rôle des pôles.

- Trois pôles pour assurer la cohérence de fonctionnement : pôle sportif, culturel et Codep. Le responsable de chaque pôle doit devenir l'interlocuteur privilégié des activités qui lui sont rattachées et pouvoir instruire toute question posée, dans le cadre d'un plan de développement et d'un budget

- Schéma de cohérence : travailler sur l'état des lieux (piscines, lieux naturels, rivières...) de façon à pouvoir poser des orientations de développement en cohérence avec l'activité. Présentation des premiers documents réalisés par Sylvaine LAMARCHE.

- Mécénat, sponsor : L'objectif étant de chercher pour la région des aides privées (en postulant une diminution tendancielle des attributions des subventions publiques) tout en apportant de l'aide aux Codep et en recensant les liens existants. Peut-être aller vers un guide d'aide auprès des clubs ou Codep...

- Projet communication : centré sur l'harmonisation, la cohérence et le développement de l'image de la FFESSM, maillant les outils existants

- Aide aux clubs : amélioration de la procédure et diffusion du bilan de l'olympiade. Par ailleurs il faut mettre au point un tableau de suivi comportant la date de décision, l'objet, la date de versement de la somme, date de remboursement de l'avance de trésorerie.

- Fiche de chiffrage d'action, établissement de budget, fiche de compte rendu d'action, dossier de demande de subvention : une assistance des principaux acteurs est indispensable, avec comme support un tutoriel répondant à chaque cas de figure

## **10° C.T.R : Nomination des instructeurs stagiaires**

Le rôle du CD consiste en priorité à s'assurer du respect de la démarche. Pour cette année, les dossiers proposés concernent des MF2 largement impliqués et en attente de nomination quand bien même l'objectif de féminisation n'est pas atteint ce qui constitue une contradiction en apparence, mais il faut aussi honorer ce qui a été précédemment engagé.

Accord du comité sur les propositions de nomination des I.R. Stagiaires dont les noms suivent :

- Charles DOMAS, président CTD69,
- Yves GRANGER, vice-président CTD69,
- Franck PECOIL, président CTD63
- Pascal THEVENEAU, vice-président CTD38

Cette décision de nominations est assortie d'un souhait que les prochaines nominations voient, dans la mesure du possible, plus de propositions de nomination de femmes. Un travail d'analyse des possibilités sera conduit.

## **11° C.T.R. : Perspectives d'évolution du collège**

La C.T.R et le collège ont ouvert un chantier de restructuration tourné vers la pérennité du collège et un futur adapté aux besoins des licenciés du comité :

Premier axe : générer du mouvement entrées/sorties :

- C'est élargir la perspective pour un MF2 très impliqué dans la vie fédérale d'entrer au collège
- C'est apporter de nouvelles idées, de nouvelles compétences
- c'est gérer un mouvement de contacts, d'échanges, d'évolution

Deuxième Axe : Rééquilibrer la pyramide des âges et pouvoir présenter des candidats au collège national

Troisième axe : adopter une démarche de féminisation du collège....qui passe par un recrutement MF2, en aidant le public féminin à postuler.

Quatrième axe : Assurer une couverture géographique adaptée aux besoins

Laissons le collège travailler à ces évolutions....

Sécurité : le niveau d'encadrement E4 conduit à des pratiques dans la zone 40/60. Les formations proposées au niveau AURA conduisent à cette pratique. Faut-il aller vers une visite médicale plus poussée ? Une modification de notre règlement intérieur serait nécessaire.

## **12° Usage des fiches action**

La fiche de suivi et de décompte des actions a été modifiée, corrigeant les dysfonctionnements et aidant à améliorer la saisie.

Les informations recueillies ont deux objectifs principaux :

- assurer la gestion financière de l'action
- disposer par compilation des informations quantitatives, pour nos rapports d'activité institutionnels en particulier

Le renseignement du code action est obligatoire pour la bonne saisie comptable.

Exemple : La fiche citée en exemple (trophée GRIMBERT : fiche de la commission audio- visuelle) dénombre toutes les dépenses y compris le travail des bénévoles ( 9€ /heure) , les apports en nature des fournisseurs ( par ex , mise à disposition gratuite d'une piscine).  
Il reste à préciser les modalités d'exploitation de ces données.

### **13° Affichage BOURG SAINT ANDEOL (Régis COLAS)**

A titre exceptionnel, et en fonction des bonnes relations établies entre la municipalité de BOURG SAINT-ANDEOL et notre commission souterraine, le comité directeur valide une participation de 150€, avec parution du logo FFESSM AURA

### **14° Séminaire d'intégration.**

Celui-ci aura lieu le **13 et 14 mai 2017**, aux Lecques, et il faut d'ici le 31 mars dernier délai, que chacun ait répondu au Doodle.

#### **Déroulement du WE :**

Hébergement : Camping Les DAUPHINS, en mobil home.

Plongée(s) du dimanche : Lecques Aquanaut

Arrivée le vendredi soir 12 mai, repas libre

- Samedi matin 13 mai : 9 h, début des travaux

- Samedi après-midi : 14 h, travaux

- Samedi soir : 19 h, convivialité

- Dimanche matin 14 mai : vous devez libérer les mobil homes pour 10h, au plus tard

Matinée libre (marché de St CYR, balade, plage, bronzage, ...)

Suivant la météo, pour les plongeurs, rendez-vous au port : 10 h (horaire à confirmer)

- Repas dimanche midi inclus

- Dimanche après-midi : 14 h départ ou plongée (à organiser, à votre charge) pour les volontaires...

#### **Le samedi sera consacré :**

- A articuler le projet associatif de FFESSM AURA avec les orientations formulées au niveau national dans le cadre de la profession de foi de la liste candidate. Comment le traduire concrètement au niveau régional

- Aux actions à mener dans le cadre du projet et en fonction des délégations définies (cf. paragraphe 9). L'objectif serait que chacun dispose d'une feuille de route pour les 4 ans, comportant le périmètre d'action, les délégations explicites... Ceci également pour faire mieux connaître aux clubs, aux Codep, le rôle de chacun afin que tout ne remonte pas au président systématiquement.

- A la préparation de la campagne budgétaire 2018, comportant le cadrage financier, les modalités d'accompagnement des Codep et commissions, l'aide au remplissage des fiches actions prévisionnelles.

- L'organisation des relations avec les Codep en étant le plus clair possible sur le rôle de chacun.

- Si le timing le permet, il sera aussi possible de prendre connaissance des travaux entrepris par Sylvaine sur le schéma de cohérence et le travail de Vanessa sur la gestion du projet jeune.

Daniel RICCARDI

Laurent RAISIN DADRE